Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20261016-DELIB2026_072-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 9
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION
05 octobre 2026

2026 – 072 : Conventions financières avec le Parc Naturel Régional d'Armorique pour le Kalon Menez Are

l'an deux mille vingt six
le treize octobre
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Catherine LAMIDON, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS
Absents excusés: Anne-Isabelle LE BORGNE et Pierre-Louis LESEUL qui a donné pouvoir à Eric PRIGENT

Secrétaire de séance : Loeiza BEAUVIR

Dans le cadre du circuit d'itinérance « Kalon Menez Are », Le Parc Naturel Régional d'Armorique qui pilotait ce projet a assuré le déploiement d'un certain nombre d'équipements pour lesquels il a bénéficié d'un financement de la Région Bretagne à hauteur de 70 %. Les 30 % restants sont à la charge des collectivités qui en ont bénéficié. Monsieur le Maire présente la convention financière transmise aux élus en amont du conseil et précise que le reste à charge pour la commune s'élève à 11.130,26 € TTC pour les 3 cabanes étapes, le panneau d'information et les frais de mise en concurrence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants,

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière relative au déploiement des équipements d'itinérance pédestre Kalon Menez Are avec le Parc Naturel Régional d'Armorique.
- Valide le montant de la participation de la commune à hauteur de 11.130,26 € TTC.

Le Maire
Eric PRIGENT

La secrétaire de séance
Loeiza BEAUVIR